



Les Objectifs de développement durable (ODD), également nommés Objectifs mondiaux, sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

En reposant sur le partenariat et le pragmatisme, les ODD visent à faire dès maintenant les bons choix pour améliorer, de manière durable, le sort des générations futures. Ils proposent à chaque pays une marche à suivre et des cibles claires, en accord avec ses priorités et les défis écologiques globaux.

Depuis 2016, la France est engagée dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, composé des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015, et qui devront être accomplis dans les 15 prochaines années. **Ces ODD renouvellent la feuille de route de Rio 1992 et l'Agenda 21.** Ils s'adressent à tous les pays et entraînent tous les acteurs, notamment non-étatiques, dans la dynamique d'un développement vertueux, pérenne et juste.



Association Nationale Notre Village

Le Clos Joli
19500 Meyssac
Tél : 05.55.84.08.70

info@notrevillage.asso.fr - www.notrevillage.asso.fr



L'Agenda 21 : un outil de mise en œuvre des ODD*

FAUX
(Dordogne)

Mardi 13 mars 2018 - 14h00
Salle des fêtes



*Objectifs de Développement Durable

L'AGENDA 21 : UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DES ODD

14h00 Accueil

Alain LEGAL - Maire de Faux

14h15 L'Agenda 2030 : le développement durable dans les prochaines années

Isabelle DENIS - Référente territoriale de projets de développement durable et Patrice DELBANCUT - Adjoint au chef de la Mission Développement Durable - DREAL Nouvelle Aquitaine.

L'Agenda 2030 constitue le programme international qui porte une vision permettant de transformer notre monde vers un développement durable. A travers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui le constituent, soyons tous acteurs de cette transition.

Echanges

15h00 La démarche Agenda 21 « Notre Village Terre d'Avenir »

Céline ROBERT - Cheffe de projet Agenda 21 - Association Nationale Notre Village

L'Agenda 21 (programme d'actions en faveur du développement durable) bénéficie d'une méthodologie claire, efficace qui permet aux collectivités de bénéficier des retours d'expériences des autres, de se comparer, d'avoir une base commune permettant de rendre compte de manière lisible et chiffrée de la réalisation des ODD dans les territoires en France. Depuis 2006, l'Association Nationale Notre Village accompagne les communes, communes nouvelles, intercommunalités dans cette démarche.

Echanges

Retours d'expériences

Pourquoi s'être engagé dans un Agenda 21 ?

Présentation d'actions issues d'Agendas 21 « Notre Village Terre d'Avenir ».

15h45 « La démarche Agenda 21 à Faux ? »

Alain LEGAL - Maire de Faux et Elodie BULTEAU - Co-animatrice de la démarche Agenda 21

Actions présentées :

*La reconversion positive d'un site
Enrichir l'offre sportive et culturelle sur la commune*

Echanges

16h30 « La démarche Agenda 21 dans la commune nouvelle Val de Louyre et Caudeau ? »

Philippe DUCENE - Maire de la commune nouvelle Val de Louyre et Caudeau - Président du SDE 24 - Conseiller Communautaire délégué à la transition énergétique à la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

Actions présentées :

*Mise en valeur du patrimoine bâti et naturel
Valorisation du cadre de vie*

Echanges

17h15 La politique du Conseil Départemental de la Dordogne

Martine GRAMMONT - Directrice de l'environnement et du développement durable et Stéphane WAGNER - Responsable de la mission développement durable - Conseil Départemental de la Dordogne.

Les actions du Département en faveur du développement durable : de l'expérimentation des services du Département à l'ingénierie pour les territoires.

Apéritif offert par la municipalité